

Service des Ressources Humaines
Bureau de la gestion collective
des enseignants du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Camille de MONTROND

Tél : 05.67.76.56.87
Mél : drh65grh@ac-toulouse.fr

Cité administrative Reffye
10 rue Amiral Courbet
BP 11630
65016 TARBES

Tarbes, le 14 mai 2025

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Education Nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames, Messieurs les professeurs des écoles

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale

Objet: Appel à candidatures sur postes à profil – rentrée scolaire 2025

En application des lignes directrices de gestion ministérielles publiées au bulletin officiel spécial n°5 du 31 octobre 2024, une procédure de sélection et d'affectation est mise en œuvre en dehors du mouvement intra départemental et hors barème pour certains postes qui nécessitent des qualifications, compétences ou aptitudes particulières, au regard des besoins du département.

La présente circulaire a pour objectif de vous présenter les postes à profil offerts à la mobilité (Cf. Annexe 3) ainsi que les modalités de candidature et les conditions de nomination sur ces postes.

I. MODALITES DE RECRUTEMENT

Les postes à profil sont des postes qui nécessitent de vérifier au préalable la détention de titres ou qualifications, l'existence de compétences et/ou expérience particulière permettant la meilleure adéquation possible entre le poste et le profil du candidat, dans l'intérêt du service.

Le recrutement sur ces postes pourra se faire après avis d'une commission départementale qui permettra d'éclairer la décision de l'Inspectrice d'Académie.

Cet appel à candidature concerne :

- ↪ Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil, qui souhaitent conserver ce type de poste mais désirent l'exercer dans un autre lieu ;
- ↪ Les enseignants affectés à titre provisoire sur un poste à profil ;
- ↪ Les enseignants titulaires d'un poste à profil qui souhaitent exercer de nouvelles fonctions relevant d'un poste à profil ;
- ↪ Tous les enseignants qui souhaitent obtenir un poste à profil.

II. NOMINATION

Dès lors qu'ils remplissent les conditions requises, **les enseignants retenus sur les postes vacants seront nommés à titre définitif et libèreront de facto leur poste.** Selon la nature du poste, ce dernier sera donc déclaré vacant au mouvement départemental ou en poste à profil.

L'enseignant nouvellement nommé ne doit pas participer au mouvement intra départemental. L'obtention d'un poste à profil devient prioritaire par rapport à tout autre souhait de mobilité et annule les vœux qui seraient formulés au mouvement automatisé.

III. CALENDRIER ET PROCEDURE

Les enseignants souhaitant candidater doivent retourner, par courriel, **une fiche de candidature par poste demandé** (Cf. annexe 3), **accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae** à l'adresse suivante : drh65grh@ac-toulouse.fr

Les candidats veilleront à classer leurs vœux d'affectation par ordre de préférence.

**Les dossiers de candidature devront être transmis pour le
lundi 26 mai 2025 à 12h00, délai de rigueur.**

Les entretiens devant la commission départementale se dérouleront dans le courant du mois de juin 2025.

Les convocations seront transmises par voie électronique dans la boîte aux lettres i-prof. Il est donc conseiller de la consulter régulièrement.

A l'issue des opérations de recrutement, les candidats seront informés individuellement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes par courriel à l'adresse suivante : drh65grh@ac-toulouse.fr


Four la Directrice Académique
Le Secrétaire général
Sébastien Bernard

L'Inspectrice d'Académie,

Anne MIQUEL VAL

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Cahier des postes
- Annexe 2 : Répertoire des fiches métier
- Annexe 3 : Listes des postes vacants
- Annexe 4 : fiche de candidature